

Fiche de synthèse du projet

Appel à Propositions « animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » 2019

Montant global : 120 752,40 €

Subvention CASDAR demandée : 96 601,92 €

ACTIBio - Analyse des Conditions du Transfert de l'Innovation en agriculture Biologique

Organisme chef de file : BIO DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Chef de projet : Christophe BAUVINEAU (Directeur)

Partenaires :

- Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
- Agribio 04
- Chambre d'Agriculture de Vaucluse
- Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône
- Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes

Site internet du projet : Pas de site internet dédié au projet.

Les sites internet des deux partenaires régionaux seront utilisés pour communiquer sur le projet et diffuser les supports et livrables du projet.

- www.bio-provence.org
- www.paca.chambres-agriculture.fr

Objectifs :

La finalité du projet **ACTIBio** est d'améliorer les performances des fermes biologiques de PACA en facilitant l'intégration d'innovations au sein des systèmes d'exploitation. Pour ce faire, il vise à mieux comprendre les facteurs clefs du transfert de l'innovation au sein des exploitations bio par le développement d'une approche systémique (économique, sociale et agronomique) et la mise au point et l'évaluation de nouvelles formes de diffusion de l'innovation.

Le projet se focalisera sur l'étude du transfert des innovations développées sur deux enjeux techniques clefs de deux filières de production biologique en fort développement en PACA :

- les grandes cultures (échanges de matières organiques entre céréaliers et éleveurs et mise en place de couverts végétaux dans les rotations)
- l'arboriculture (mise en place de filets insect-proofs et gestion du sol et de l'enherbement).

Il constitue un projet pilote dont la méthodologie pourra ensuite être dupliquée sur d'autres innovations et d'autres filières, si elle s'avère pertinente et efficace.

Il poursuivra les objectifs suivants :

- Mise en partage des méthodes actuelles de transfert de chaque réseau.
- Capitalisation des connaissances disponibles sur les innovations identifiées en mettant en commun les savoirs de tous les acteurs.
- Analyse systémique des innovations ciblées et des freins et leviers à leur transfert au sein des exploitations agricoles bio dans l'objectif de générer une valeur ajoutée supplémentaire pour les agriculteurs. Au-delà de la description de l'innovation et sa performance, il s'agira d'apporter des informations sur les conditions de sa mise en œuvre (coût, temps de travail, fournisseurs, aide à l'investissement, planification du travail, évaluation du risque, effets indirects, ...).
- Création, mise en œuvre et évaluation de nouvelles méthodes de transfert de l'innovation.
- Analyse de la généricité de ces méthodes.